

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) :

## **Des ajustements nettement insuffisants pour nos entreprises**

Québec, le 26 septembre 2023 – La députée de Beauport-Limoilou, Julie Vignola, avec l'appui de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), estime que l'annonce du gouvernement en ce qui a trait au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) ne répond pas aux besoins des entreprises du Québec qui ont besoin de plus de répit.

Depuis plusieurs mois, le Bloc Québécois martèle qu'il faut donner plus d'oxygène dans les modalités de remboursement aux entreprises qui ont bénéficié du CUEC, surtout dans un contexte inflationniste et d'incertitude économique qui menace déjà d'entraîner une vague de fermetures. « Bien qu'il soit heureux de voir que le gouvernement se penche enfin, après des mois d'interpellation de la part du Bloc Québécois, sur la question du CUEC, ce qu'Ottawa propose est nettement insuffisant pour les entreprises », signale la députée bloquiste.

« Repousser de 18 jours la date pour demander un prêt aux institutions financières, reporter de trois mois l'échéance pour rembourser complètement les prêts sans intérêt consentis pendant la pandémie, c'est très clairement en deçà des attentes et des besoins des entreprises. Alors que la hausse des taux d'intérêts fait mal aux PME, la rigidité du gouvernement risque de provoquer une pandémie de faillites dès le début de l'an prochain », avise Mme Vignola.

Le Bloc Québécois réclame également qu'Ottawa consente plus de flexibilité aux entreprises ayant reçu des prêts dans le cadre du CUEC, une demande dont le gouvernement ne semble vraisemblablement pas avoir saisi l'importance. « Nous demandons au gouvernement d'offrir la possibilité aux entreprises qui en ont besoin d'obtenir un délai supplémentaire et de conclure une entente de remboursement sans perdre leurs subventions », précise Julie Vignola. La députée propose notamment que le gouvernement établisse un canal de communication direct avec les entreprises plutôt que de déléguer ses propres responsabilités au secteur bancaire.

– 30 –

Source :

David Rompré, directeur du bureau de circonscription  
Julie Vignola, députée de Beauport-Limoilou  
418-717-5462 / [david.rompre.308@parl.gc.ca](mailto:david.rompre.308@parl.gc.ca)